

## Kenya/Au lendemain de la décision de la Cour suprême d'annuler le scrutin présidentiel

# L'opposition maintient la pression sur les "hyènes" de la Commission électorale

AFP

Nairobi/Kenya

**Aux yeux de son chef de file Raila Odinga, les dirigeants de cet organe n'ont plus leur place.**

LE leader de l'opposition kényane, Raila Odinga, a réclamé une nouvelle fois hier le départ des dirigeants de la controversée Commission électorale (IEBC), qu'il a qualifiés de "hyènes", après l'annulation historique par la Cour suprême de la réélection du président Uhuru Kenyatta. "Ces voleurs de l'IEBC doivent s'en aller, nous ne leur permettrons pas de conduire les nouvelles élections", qui doivent être organisées avant le 31 octobre, a déclaré M. Odinga à des partisans après avoir assisté à une messe à Nairobi. "Ceux qui ont planifié le vol de notre victoire doivent s'en aller", a ajouté M. Odinga, qui avait saisi la

Cour suprême après la proclamation de la victoire de M. Kenyatta par l'IEBC avec 54,27% des voix. Le vote des partisans de l'opposition ne peut être "protégé par des hyènes". Vendredi, la Cour suprême a relevé des irrégularités dans la transmission des résultats de la présidentielle du 8 août, sans pour autant détailler comment ceux-ci avaient été affectés, et ordonné la tenue d'un nouveau scrutin présidentiel. Le jugement complet de la Cour doit être publié d'ici au 22 septembre. Epinglée par les juges, l'IEBC a été attaquée par l'opposition, qui a réclamé dès vendredi le départ de ses dirigeants, alors que le président Kenyatta a exclu tout remaniement en profondeur. Des prises de position qui donnent le ton d'une campagne qui s'annonce de nouveau acrimonieuse et d'une bataille féroce autour de l'IEBC. Le président de l'IEBC, Wafula Chebukati, s'était défendu vendredi d'avoir commis la moindre faute,



Photo : AFP

Le chef de l'opposition, Raila Odinga, hier dans le bidonville de Mathare, à Nairobi : "Tout a été révélé maintenant. Ce n'était pas une élection."

mais il n'était pas parvenu à apaiser les nombreuses critiques à son encontre. M. Odinga a par ailleurs démenti hier chercher à éviter une élection et forcer un accord de partage du pouvoir, une des accusations formulées depuis des mois par le camp Kenyatta. "Après les élections, nous aurons toutes les parts du gâteau", a-t-il dit. Hier après-midi, M. Odinga s'est rendu dans le bidonville de Mathare, à Nairobi,

un des bastions de l'opposition, et un des foyers de manifestations et émeutes violemment réprimées (au moins 21 morts) qui avaient suivi l'annonce de la victoire de M. Kenyatta, le 11 août. "Tout a été révélé maintenant", a-t-il lancé, debout sur un podium, à des milliers de partisans. "Ce n'était pas une élection". **REVIREMENT CHEZ KENYATTA**• M. Kenyatta avait dans un premier temps

adopté un ton conciliant face au verdict de la Cour suprême, assurant l'accepter malgré son désaccord. Mais il a rapidement durci le ton, qualifiant d'"escrocs" des juges qui ont selon lui "décidé qu'ils avaient plus de pouvoirs" que les plus de 15 millions de Kényans ayant voté. "Cela ne peut pas durer, et nous nous pencherons sur ce problème, après les élections. Il y a un problème et nous devons le régler", a-t-il mis en garde, des remarques dénoncées comme "menaces voilées" par l'Association des juges et magistrats du Kenya. Le Kenya a une longue histoire d'élections contestées. En 2007-2008, M. Odinga avait rejeté la victoire de Mwai Kibaki et le pays avait plongé dans les pires violences politico-ethniques depuis son indépendance en 1963 (plus de 1 100 morts et 600 000 déplacés). A l'issue de la présidentielle 2013, la Cour suprême avait débouté M. Odinga.

## Angola/Elections générales du 23 août

# L'opposition réclame un recomptage

AFP

Luanda/Angola

**Elle juge "irréguliers" les résultats qui ont accordé la victoire au parti au pouvoir.**

QUATRE partis d'opposition angolais ont exigé hier un recomptage des voix exprimées lors des élections générales du 23 août, jugeant "irréguliers" les résultats qui ont accordé la victoire au parti au pouvoir depuis quarante-deux ans. Le Mouvement populaire pour la libération de l'Angola (MPLA) a été crédité par la Commission nationale électorale (CNE) de 61,1% des suffrages et d'une majorité absolue de 150 des 220 sièges du Parlement, selon un comptage

provisoire portant sur 97% des bureau de vote publié deux jours après le scrutin. La CNE doit proclamer mercredi les résultats définitifs. Dans une déclaration lue devant la presse, le chef de l'Union pour l'indépendance totale de l'Angola (Unita), Isaias Samakuva, a déploré que le "processus de détermination des résultats définitifs (...) n'ait pas été mené dans la majorité des cas, conformément à la loi". Outre M. Samakuva, ce document a été signé par les présidents de la CASA-CE, Abel Chivukuvu, du PRS, Beneito Daniel, et du FNLA, Lucas Ngonda. Entre autres "irrégularités", les chefs de l'opposition disent avoir constaté



Photo : AFP

Pour les dirigeants de l'opposition, le processus électoral est "inconstitutionnel et illégal".

"la disparition d'urnes, l'apparition de nouvelles urnes, la disparition de bulletin de votes (...) et la présence illégale d'individus étrangers au processus" lors du dépouillement. En conséquence, ils jugent le processus électoral "inconstitutionnel et illégal" et exigent un "nouveau comptage au niveau des pro-

vinces", ainsi que son contrôle par "une commission des bons offices de la société civile et des églises". Si leurs exigences ne sont pas satisfaites, les chefs de l'opposition ont menacé de recourir aux "autres moyens de lutte prévus par la Constitution et la loi". Au lendemain du scrutin, le secrétaire général adjoint

de l'Unita, Rafael Savimbi, avait indiqué à l'AFP que son parti était déterminé à contester les résultats devant la justice et à appeler ses partisans à manifester. Selon les résultats provisoires, l'Unita et la Casa-CE ont respectivement réuni 26% et 9% des voix. La victoire du MPLA doit faire de son candidat, Joao Lourenço, l'ex-ministre de la Défense, le successeur à la tête de l'Etat du président Jose Eduardo dos Santos, 75 ans, qui a décidé de prendre sa retraite après trente-huit ans d'un règne sans partage. L'Angola se débat depuis trois ans dans une grave crise économique causée par la chute des prix du pétrole, sa principale source de revenus.

## Côte d'Ivoire/Sécurité

# Nouvelle attaque d'une gendarmerie près d'Abidjan

AFP

Abidjan/Côte d'Ivoire

LA gendarmerie de la localité ivoirienne de Songon, à moins d'une vingtaine de km de la capitale économique Abidjan, a été attaquée dans la nuit de samedi à hier par des hommes armés qui ont dérobé des armes et blessé un gendarme, ont annoncé à l'AFP

des sources sécuritaires. "Des assaillants ont attaqué la brigade de gendarmerie de Songon entre 22H00 et minuit", a affirmé sans plus de précision une source sécuritaire jointe au téléphone sous couvert d'anonymat. "Ils ont emporté des P.A (pistolets automatiques, NDLR), un véhicule et blessé un gendarme", a précisé une autre source sécuritaire.

Selon une troisième source, il "s'agit d'un (...) groupe d'ex-combattants qui réclament le paiement de primes". La question de la sécurité est brûlante en Côte d'Ivoire depuis le début de l'année, après des mutineries dans l'armée. Depuis juillet, le pays connaît également une série d'attaques visant des postes de police et de gendarmerie, lors desquelles

armes et argent sont dérobés par des hommes armés non identifiés mais agissant de manière professionnelle. Le 19 juillet, deux jours avant l'ouverture des 8ème Jeux de la Francophonie à Abidjan, l'école de police située dans le quartier de Cocody à Abidjan a été attaquée par des hommes armés, faisant un mort parmi les forces de l'ordre. Plusieurs autres attaques

ont ensuite été perpétrées : le 22 juillet contre la gendarmerie d'Azaguié (40 km au nord d'Abidjan) ; le 29 juillet contre la gendarmerie de Fresco (à une centaine de km d'Abidjan, attaquée par des "hommes en tenues militaires et lourdement armés" selon un habitant) ; le 4 août contre le commissariat de police d'Adzopé (à une centaine de km d'Abidjan).

## L'Afrique en bref

- **Cameroun/Minorités.** Un collectif d'avocats veut la libération de toutes les personnes arrêtées. Un collectif d'avocats camerounais a demandé la libération de toutes les personnes arrêtées dans le cadre de la crise anglophone dans ce pays, après la décision présidentielle ordonnant l'arrêt des poursuites engagées contre des leaders de cette minorité linguistique.
- **Côte d'Ivoire/Prison.** Evasion massive du pénitencier de Katiola. Quatre-vingt seize prisonniers se sont évadés hier de la prison de Katiola, dans le centre de la Côte d'Ivoire, à 45 km au nord de Bouaké, a-t-on appris de source sécuritaire. "Ce sont des lieutenants du célèbre Yakou le Chinois (un ex-prisonnier qui a été tué) qui sont à la base de cette évasion massive", a précisé une source judiciaire à Katiola.
- **Nigeria/Conflit.** Onze déplacés tués dans le nord-ouest. Onze déplacés d'un grand camp frontalier du Cameroun, situé dans le nord-ouest du Nigeria, ont été tués vendredi matin par des combattants du groupe islamiste nigérian Boko Haram, selon des militaires et des miliciens. Les islamistes ont tué silencieusement avec des couteaux leurs victimes, qui se trouvaient dans le camp de Banki, qui accueille 45 000 personnes.

## RD Congo/Manifestation. Tensions au retour de Félix Tshisekedi



Photo : AFP/L'Union

Le retour en République démocratique du Congo du leader de l'opposition Félix Tshisekedi a suscité des tensions hier matin dans la capitale Kinshasa où les autorités avaient interdit un meeting de cette même opposition, a-t-on appris de sources concordantes.

## Somalie/Conflit. Plus de 10 soldats tués par des combattants shebab

Plus de 10 soldats affiliés au gouvernement somalien ont été tués hier dans l'attaque de leur base par des combattants islamistes radicaux shebab, dans le sud du pays, a-t-on appris de sources sécuritaires.